



Forge du XII^{ème} siècle

MAIRIE DE MONTASTRUC DE SALIES

Hameau de Lannes 31160 Montastruc de Salies

Tel/fax : 05.61.97.55.42

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 septembre 2014

Etaient présents : M. LACARRERE, Mmes ARTIGUES, MONTEGUT, MM. BOUE, CALVET, ESQUERRE, PIQUE, Mmes DARMANI, DUCHEIN, ESTRADE, ZANGHI.

Secrétaire de séance : Mme ARTIGUES

La séance est ouverte à 21h.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si elle accepte de modifier l'ordre du jour afin de prendre deux décisions modificatives concernant la section investissement du budget 2014.

Demande de modification de l'ordre du jour adoptée à l'unanimité.

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU SIEA

Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel du syndicat des eaux et de l'assainissement concernant la qualité de l'eau. Le Conseil Municipal n'émet aucune remarque.

Rapport approuvé à l'unanimité.

OPPOSITION DU TRANSFERT DE COMPETENCE PLU A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que dans le cadre de la loi ALUR du 24 mars 2014, il est prévu que ce soit la Communauté de Communes qui exerce la compétence plan local d'urbanisme et carte communale. Mais si 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent, ce transfert n'aura pas lieu. Il convient donc d'en délibérer.

Opposition au transfert de compétence adoptée à l'unanimité

ADHESION A L'ASSURANCE CHÔMAGE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune ne cotise pas aux allocations chômage. Monsieur le Maire propose que la Commune souscrive cette assurance afin de la protéger si un contrat de travail venait à être rompu.

Proposition adoptée à l'unanimité

LOCATION DE L'APPARTEMENT DE LANNES

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande de location faite par Madame Catherine Berlier. Monsieur le Maire propose de remettre en location l'appartement de Lannes où quelques travaux de rafraîchissement viennent d'être effectués par les employés communaux. Le bail pourrait débuter au 20 septembre 2014 et le loyer mensuel s'élever à 320 €.

Proposition adoptée à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE N°2

La dépense prévue pour la réfection de la place publique a été inscrite sur le compte 2138-143 au lieu du compte 2138-111. Il convient de modifier le budget de la façon suivante :

2138-111 Terrains de voirie	40 360 €
2138-143 Autres constructions	- 40 300 €

La dépense inscrite au budget pour le financement des études de la réfection de la place est insuffisante. Il convient de modifier le budget de la façon suivante :

020 Dépenses imprévues	-15 €
2138 Etudes réfection de la place	15 €

Décisions modificatives adoptées à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

➤ Monsieur le Maire a assisté à la rentrée des classes. Cette année il s'est rendu à l'école de Saint-Martin. Il a pu rencontrer les parents des enfants scolarisés sur ce site et s'entretenir des projets menés conjointement par l'enseignante et le Conseil Municipal.

➤ Cérémonies commémoratives du centenaire du début de la Grande Guerre.

Elles auront lieu à Saint-Martin, le dimanche 26 octobre, jour de la fête et à Lannes pour le 11 novembre. A Saint-Martin, la mémoire de Théophile Tarride, mort en Belgique, sera évoquée. A Lannes, un arbre sera planté et une exposition d'objets de la guerre 14-18 sera réalisée.

Les personnes qui souhaitent participer à cette exposition par le prêt d'objets, peuvent contacter le secrétariat de Mairie.

➤ Le vendredi 17 octobre, un livre sur la bataille de Bertix (Belgique) sera présenté par son auteur. A cette occasion un compte rendu sur le voyage organisé par 'Mémoire de l'Arbas' sera fait. A ce jour, le lieu et l'heure ne sont pas encore définis.

➤ Voirie : Les travaux prévus à Saint-Martin débuteront en octobre.

➤ Commission sport de la Communauté de Commune : Julie Zanghi en fait le compte rendu. Un état des lieux des installations sportives va être réalisé par les membres de la commission sur l'ensemble du canton avec pour objectif de permettre une meilleure utilisation et de mutualiser terrains, salles, etc...

- Il est signalé la vitesse excessive des motos et des quads sur certains chemins communaux et les dangers encourus par les promeneurs. Il est proposé de placer des panneaux invitant à la prudence.
 - La demande de mise en place de l'horloge astronomique pour réduire le coût de l'éclairage public sera faite pour Saint-Martin et La Ribereuille.
 - Assurance de la voiture communale : en raison de l'âge du véhicule, une révision du contrat sera demandée à l'assureur.
-
- **L'assemblée Générale du Foyer Rural de Montastruc se tiendra le jeudi 25 septembre à 18h30 Salle de la Mairie à Lannes, la population y est cordialement invitée.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h 15

Fait à MONTASTRUC-de-SALIES, le 18 septembre 2014

Le Maire,
B.LACARRERE